

COMMUNE DE ORGERUS

Modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) d'Orgerus

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Du 20 janvier au 21 février 2025

Par arrêté n°2024.90 en date du 20 décembre 2024 Monsieur le Maire d'Orgerus a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur la modification n°1 du PLU.

L'enquête publique se déroulera à la Mairie d'Orgerus, Place des Halles, 78910 Orgerus, 20 janvier au 21 février 2025 inclus soit pendant 33 jours consécutifs, aux jours et heures habituels d'ouverture du public.

Le Tribunal administratif de Versailles a désigné Madame Brigitte MORVANT en qualité de commissaire enquêteur,

Le commissaire enquêteur procédera à l'enquête publique et recevra le public lors des permanences à la mairie d'Orgerus, aux jours et horaires suivants :

- Le lundi 20 janvier 2025 de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h00
- Le samedi 15 février 2025 de 9h00 à 12h00
- Le vendredi 21 février 2025 de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h00

Durant toute la durée de l'enquête publique, le public pourra formuler ses observations et propositions dans les conditions suivantes :

- par écrit : un registre d'enquête à feuillet mobiles côté et paraphé par le commissaire enquêteur, sera ouverts et tenu à disposition du public pendant toute la durée de l'enquête à la mairie d'Orgerus.
 - Par voie postale à l'attention du commissaire enquêteur, sous le pli cacheté, au siège de l'enquête publique : mairie d'Orgerus, place des Halles 78910 Orgerus.
 - Par voie électronique sur le registre dématérialisé sécurisé à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/5881>
 - Par courriel via l'adresse mail suivante : enquete-publique-5881@registre-dematerialise.fr
- Les contributions transmises par courriel seront publiées dans les meilleurs délais sur le registre dématérialisé <https://www.registre-dematerialise.fr/5881> et donc visibles par tous.

Les observations envoyées par courrier électronique ainsi que les courriers adressés au commissaire enquêteur, seront reçues jusqu'à 17h00 le vendredi 21 février 2025 date et heure de fermeture de l'enquête et l'accueil du public.

Les informations environnementales se rapportant à l'enquête figurent dans le rapport de présentation du PLU.

La personne responsable du projet de modifications du PLU est Monsieur Jean-Michel VERPLAETSE, Maire d'Orgerus.

Toute personne peut, à sa demande, obtenir communication du dossier d'enquête publique, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête auprès du service urbanisme de la Mairie d'Orgerus

À l'issue de l'enquête publique, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur à la Mairie d'Orgerus, aux jours et heures habituelles d'ouverture de la mairie, pendant une durée d'un an, ainsi que sur le site internet de la Mairie et qu'à la Préfecture des Yvelines.